

Le 3 juillet 2009

**Réactions du collectif FAIR Wallonie-Bruxelles au rapport intérimaire**  
**de la Commission Stiglitz mis en ligne le 2 juin dernier.**

Au nom du collectif FAIR Wallonie-Bruxelles récemment constitué, nous tenons à vous faire part du très grand intérêt que nous portons à vos travaux, intérêt qui est largement partagé par différents milieux et acteurs en Belgique au vu des nombreuses initiatives développées dans ce domaine, parmi lesquelles :

- Le projet de recherche soutenu par la Politique scientifique fédérale visant à développer un système d'indicateurs de bien-être social pour la Belgique qui soit scientifiquement cohérent, démocratiquement légitime et adapté à la définition et à l'évaluation des politiques de développement durable (WELLBEBE) ;
- Les travaux menés au sein de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique en collaboration avec le Conseil de l'Europe sur l'élaboration concertée d'indicateurs de bien-être à l'échelle locale pour l'ensemble des communes de la Région wallonne;
- Les travaux académiques et thèses de doctorat en cours au sein de différentes universités.

Ces initiatives sont suivies et accompagnées par des représentants de la société civile.

Pour ces raisons, nous souhaitons répondre à votre appel en apportant commentaires et suggestions à votre « pré-rapport » du 2 juin 2009.

- 1/ Nous avons pris connaissance des remarques que le collectif FAIR vous a communiquées. Nous les partageons totalement en insistant tout particulièrement sur celles relatives à l'importance du débat démocratique et de la consultation de la société civile pour légitimer votre démarche dès lors qu'il s'agit de se doter de mesures du progrès des sociétés, qui concerne la collectivité dans son ensemble.
- 2/ Nous voudrions toutefois ajouter les quelques considérations suivantes :
  - Les nouveaux instruments développés / proposés par la Commission ne doivent pas se limiter à mesurer le progrès des sociétés à l'échelon national. De plus en plus, en réponse à la volonté politique de décentralisation des pouvoirs du niveau national au niveau local, des besoins de connaissance et d'action se manifestent à des échelles régionales et infrarégionales. Il est par conséquent important que l'on puisse bénéficier d'approches comparables et pertinentes, quel que soit le niveau territorial considéré ;
  - A l'instar de vos recommandations, nous pensons que l'élaboration de mesures alternatives de richesse et de progrès des sociétés interroge en tout premier

lieu l'existence et la qualité (pertinence et fiabilité) des données disponibles pour autoriser ces mesures. Des efforts particuliers devraient être fournis pour renforcer les capacités statistiques actuelles insuffisantes et innover en matière d'élaboration de techniques appropriées de collecte d'informations ;

- Nous attirons votre attention sur les nombreuses expériences prometteuses, menées de par le monde, sur la définition d'une vision commune du bien-être et la construction d'indicateurs pour mesurer le progrès (pour assurer le bien-être de tous), qui impliquent la participation des citoyens à l'échelle des territoires / communautés. Il y aurait lieu de ne pas négliger ces expériences. Nous suggérons même de les valoriser et de les capitaliser en mutualisant les compétences et savoir faire acquis. Citons en particulier la méthodologie mise au point par le Conseil de l'Europe et appliquée dans de nombreux territoires en France, Italie, Roumanie, Belgique, Cap vert, ....
- Sur le thème de la qualité de vie, il nous paraît utile d'insister sur l'aspect collectif plutôt qu'individuel du concept. D'où l'importance de la prise en compte des biens communs (capital environnemental, institutionnel, culturel, etc.) et des ressources immatérielles (ressources morales, temps, savoir faire, culture, etc.)
- La prise en compte des inégalités, et plus généralement des écarts révélateurs des disparités au sein des sociétés, nous paraît fondamental, notamment pour mesurer à leur juste valeur les performances économiques et apprécier leur contribution véritable au progrès des sociétés. Nous attendons de la Commission qu'elle ait l'audace d'aller jusqu'au bout de cette réflexion.

Ces quelques considérations n'épuisent pas les réactions suscitées par votre rapport. Elles n'en sont qu'une entrée en matière. Nous espérons qu'une large mise en débat permettra les approfondissements nécessaires à cet enjeu majeur que constituent la définition et la mesure du progrès des sociétés ainsi que l'examen du rôle qu'y joue le système économique.

Nous continuerons à suivre avec grand intérêt vos travaux. Nous ne manquerons pas de poursuivre le débat citoyen au sein du collectif FAIR Wallonie-Bruxelles et veillerons à vous informer, si l'occasion nous en est donnée, des résultats qui en découleront.

Pour le Collectif FAIR Wallonie - Bruxelles

Ricardo Cherenti, Marc Installé, Michel Laffut, Christine Ruyters

Personne de contact : [ricardo.cherenti@uvcw.be](mailto:ricardo.cherenti@uvcw.be)